

Offre de mission

Céder un actif immobilier

Lawrizon Avocats
15 rue Beaujon
75008 Paris
(+33)6.23.90.20.27
(+33)1.53.81.73.65
sguilluy@lawrizonavocats.com
www.lawrizonavocats.com



Céder un actif immobilier

QUEL EST VOTRE PROJET ?

Vous souhaitez céder un immeuble, les titres d'une société immobilière et/ou un portefeuille immobilier portant sur des bureaux, des commerces, des entrepôts logistiques ou des locaux d'activité. Vous souhaitez valoriser au mieux le prix de cession en vous assurant au préalable que les actifs cédés ne présentent pas d'irrégularité administrative ou juridique. Vous recherchez une assistance pour préparer la cession et vous accompagner jusqu'au transfert : préparation du *teaser*, analyses des offres, *data-room* et *Q&A*, rédaction des actes d'acquisition.

COMMENT LAWRIZON AVOCATS PEUT VOUS ACCOMPAGNER ?

Nous pouvons vous assister à chaque étape du processus de cession ;

- Identification des irrégularités éventuelles sur les actifs ayant un impact sur la valeur et actions préalables de valorisation : cohérence destination administrative et destination contractuelle des baux, revue des surfaces autorisées et des surfaces réelles, confirmation de la validité et pérennité des baux ... ;
- Assistance à la préparation du *teaser* (aspects contractuels) et de la *data-room* ;
- Audit : réponses aux questions des candidats ;
- Analyse comparative des offres ;
- Rédaction et négociation des actes de cession (*asset deal / share deal*) : promesse, actes de vente en collaboration avec le notaire, SPA, convention de garanties, ... ;
- Assistance juridique jusqu'au transfert.

POURQUOI CHOISIR LAWRIZON AVOCATS ?

Les avocats du cabinet interviennent très régulièrement sur des opérations d'arbitrages ou d'investissements. Ils sauront vous assister quelle que soit la structure de la transaction ou la nature des actifs cédés. Grâce à leurs expériences professionnelles dans des cabinets de dimension internationale, ils savent travailler en respectant des délais très serrés et sauront collaborer de manière étroite avec vos conseils fiscalistes, les notaires, les géomètres-experts, les auditeurs techniques afin d'assurer le succès de l'opération. Leur pratique transactionnelle développée depuis plus de quinze ans leur permet de connaître les exigences des acteurs du marché et les pratiques de place à prendre en compte.

Pour toute autre demande, contactez-nous.